

**Discours Jean-Marie Carrier, Député provincial  
Inauguration locaux Mutualité socialiste  
Arlon, 20 novembre 2010**

---

Mesdames,  
Messieurs,  
Monsieur le Secrétaire,  
Cher Jacques,

Cela me fait vraiment très chaud au cœur d'avoir été invité à prendre la parole pour ce grand jour en ma qualité de Député provincial aux affaires sociales et hospitalières, mais aussi en tant qu'ancien membre du personnel de la Mutualité socialiste de la province ... je suis d'ailleurs à ce jour toujours en congé sans solde ... et ça me fait très plaisir de revoir quelques têtes connues ... et aussi ... pas mal de nouvelles.

Inaugurer un nouveau bâtiment ... en soi ... c'est très bien mais cela n'a rien d'extraordinaire ... sauf lorsqu'il s'agit comme aujourd'hui de rassembler toute une série de services de proximité et, disons le aussi, de premières importances pour les affiliés de la région mais également pour tous les habitants, tant du côté belge de la frontière que du côté, Grand-ducal, Français ou allemand.

Par sa proximité, sa modernité, son accessibilité (à la personne handicapée, je tiens à le souligner), la complémentarité des services aux personnes tels que les conseils, le professionnalisme des assistantes sociales ou des assistants sociaux peut-être, l'écoute du personnel du centre de planning et Dieu sait si la population y recourt de plus en plus, le prêt de matériel médical et je ne voudrais pas oublier ce qui, à mes yeux, est d'une évidente nécessité, le nouveau service pour les frontaliers ... tout cela ici sur Arlon. En vous installant en zone frontalière, vous avez vu juste.

Déjà en 1995, lors de l'entrée en vigueur de la convention belgo-luxembourgeoise à laquelle j'ai eu l'occasion de beaucoup travailler avec d'autres bien sûr et notamment nos amis de l'Union Nationale, de la FGTB et de l'OGBL ... Dès 1995, disais-je, la nécessité de s'implanter plus près des organes luxembourgeois s'est faite sentir et voilà que, enfin, ce besoin de proximité est satisfait.

Si je vous parle de cela c'est tout simplement parce que la problématique du transfrontalier va aller en s'accroissant et qu'il est urgent, nécessaire et indispensable de s'en préoccuper encore d'avantage.

Dans le cadre de mes fonctions de Député provincial, j'ai le privilège de présider le groupe de travail de la santé du Comité Economique et Social de la Grande Région et l'une des recommandations qui m'a été formulée par le comité exécutif est d'évaluer les besoins en santé de la population d'un bassin de vie transfrontalier défini, en tenant compte de l'ensemble des acteurs et institutions hospitalières présents au niveau local.

C'est dire si ce rapprochement géographique tombe à pic afin d'intégrer au plus tôt ces réflexions ensemble avec nos partenaires allemands, grand-ducaux, français et belges bien sûr, que ce soit avec l'intercommunale Vivalia ou les autres acteurs de terrain.

Lors des activités organisées par mon Département, notamment dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, j'ai pu constater à plusieurs reprises que, plus encore que par le passé, la qualité du travail fourni par la Mutualité Socialiste, l'importance de vos relais vis-à-vis des citoyens, mais aussi vers les ministères ou autres structures, c'est-à-dire là où il faut être pour prendre les bonnes décisions, vos relais s'avèrent très performants.

S'entendre dire, lors de certaines réunions et, de plus en plus souvent, que certaines personnes doivent choisir entre, s'acheter un vêtement nécessaire, pas encore du superflu, du matériel scolaire, manger ou aller chez le médecin, chez le pharmacien ou le dentiste n'est pas acceptable en 2010. Et pourtant, cela existe.

Je crois très sincèrement, mon cher Jacques, que la Mutualité a un rôle à jouer et elle le fait très bien. C'est un combat de tous les jours et grâce au réseau que vous mettez en place (avec d'autres bien sûr) et cette nouvelle implantation, en dehors du personnel qui fera vivre cette maison, les gagnants dans l'histoire seront sans aucun doute les habitants de cette région.

Longue vie à cette nouvelle antenne et je cède bien volontiers la parole à Alain Deworme, Président du CPAS d'Arlon.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie CARRIER  
Province de Luxembourg  
Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières.  
Rue du Luxembourg, 15 B  
6900 – MARCHE  
Tél. : 084/31.22.66.  
[carrierjm@province.luxembourg.be](mailto:carrierjm@province.luxembourg.be)